

Liste des pièces à préparer

Ces pièces vous seront demandées de manière dématérialisée après votre inscription en ligne

Le dépôt de pièces s'effectue en ligne, prévoir un fichier par pièce demandée.

Formats acceptés : fichiers .jpg, .jpeg ou .pdf ne dépassant pas 2 Mo.

Formalité obligatoire et préalable à votre inscription par le web

Attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus

Démarche obligatoire auprès du CROUS - Paiement sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> puis « CVEC ».

Le N° de cette attestation CVEC sera exigée lors de l'inscription en ligne. Dans certaines situations, l'attestation vous sera demandée dans les pièces à fournir.

Pièces à fournir obligatoirement

- 1 **photographie d'identité récente en couleur** conforme aux normes pour carte d'identité ou passeport (l 35mm x h 45mm)
- 1 copie d'une pièce d'identité **en cours de validité** : **carte nationale d'identité** , du **passeport**, du **passeport avec visa D** pour les étudiants étrangers (hors EEE) (recto-verso sur le même document)
- 1 copie du **certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté** pour les français(e)s concerné(e)s ou, selon votre situation, 1 copie de l'**attestation** (ou **récépissé**) **de recensement** délivrée par la Mairie si la journée n'a pas encore été effectuée ou 1 copie du **certificat d'exemption**.

PS : une copie de ce certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté sera à transmettre à la scolarité dès son obtention. **Il est obligatoire pour la délivrance d'un diplôme.**

- Fiche Responsabilité civile / Charte du bon usage des ressources informatiques et note « infos sécurité »** dûment complétée et signée - [fiche en page 3](#)
- 1 copie du **diplôme du baccalauréat ou relevé de notes**
Pour les bacheliers de la session 2020, il s'agit de la photocopie du relevé de notes du Baccalauréat
- 1 copie du **dernier diplôme le plus élevé obtenu après le baccalauréat le cas échéant**
- Etudiant français avec diplôme européen ou diplôme étranger (avec accord spécifique de l'uB)**
1 copie du **diplôme** + 1 copie de la **traduction en français par un organisme habilité**

... / ...

Suite des pièces au verso

Pièces à fournir en plus selon la situation de l'étudiant

- **Etudiant mineur : autorisation des parents ou du responsable légal** autorisant l'inscription à l'uB
Autorisation à compléter en page 4
- **Etudiants en situation de handicap** – se reporter à la page 5, fiche en page 6 à compléter
Fiche : à envoyer par courrier postal **dès que possible +** à déposer en ligne après votre inscription par le web
- **Etudiant s'inscrivant à l'UFR STAPS : 1 certificat médical de non contre-indication de la pratique de toutes activités sportives** datant de moins de 3 mois (pour la licence et le DEUST) – Faire compléter le certificat en page 7
- **Etudiant s'inscrivant à l'UFR STAPS** : attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs. En cas de piscine fermée, l'étudiant empêché pourra fournir cette pièce en septembre.
- **Pupille de la nation** : un extrait de naissance portant la mention « pupille de la nation ».
- **Etudiant ayant déjà été INSCRIT dans une autre université française : 1 fiche de transfert** (transfert départ de l'université d'origine ou transfert arrivée à l'Université de Bourgogne)



Attention : N'envoyez pas ces pièces ! ①

Il convient d'effectuer votre inscription par le web puis de déposer les pièces en ligne .
Pour cela, suivez les modalités précisées à l'étape 3 à l'adresse
<http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/m-inscrire-me-reinscrire.html>

① Exception :

La **fiche de situation d'étudiants handicapés** (fiche page 6) doit être :

- envoyée **dès que possible** à la mission handicap mission.handicap@u-bourgogne.fr
- déposée en ligne comme vos autres pièces.



Fiche Responsabilité civile & Charte du bon usage des ressources informatiques et note «infos sécurité»

Fiche à compléter, à scanner et à déposer en ligne avec vos pièces justificatives
selon la procédure indiquée

■ Responsabilité civile

Il vous est rappelé que l'**assurance RESPONSABILITÉ CIVILE** (qui couvre les dommages que vous pourriez causer) est **OBLIGATOIRE pour vous inscrire à l'Université de Bourgogne**. Seule l'adhésion à une mutuelle étudiante comprenant cette garantie ou la souscription d'une assurance à titre personnel peut couvrir ce risque ; en cas de doute, prenez contact avec votre assureur. Vous devez attester que vous avez souscrit une assurance de responsabilité civile valable pour toute la durée de l'année universitaire 2020/2021 (valable de la date d'inscription au 30/09/2021).

■ Charte du bon usage des ressources informatiques et note « infos sécurité »

Ce document est consultable et téléchargeable à l'adresse

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/m-inscrire-me-reinscrire.html>

Attestation de l'étudiant et signature :

Je soussigné(e) M. / Mme

Nom patronymique : Prénom :
(nom de naissance)

- reconnais avoir été informé(e) par l'Université de l'**obligation** qui m'est faite de **détenir une responsabilité civile** pour les activités universitaires (y compris stage en milieu professionnel) et extra-universitaires et j'atteste en posséder une valable pour toute la durée de l'année universitaire 2020/2021 (valable de la date d'inscription au 30/09/21).
- certifie avoir eu connaissance de la **charte du bon usage des ressources informatiques** et les **consignes de sécurité** figurant sur la note "infos sécurité" de l'Université de Bourgogne.

Le.....

Signature de l'étudiant :

*L'étudiant est informé qu'étant inscrit à l'université de Bourgogne,
son image peut apparaître sur des photos et/ou vidéos de présentation de l'université.*

Pour tout étudiant mineur : autorisation à compléter par les parents ou le responsable légal

Autorisation d'inscription pour étudiant mineur - A compléter par les parents ou le responsable légal

Je soussignée M et/ou Mme (NOM – Prénom)

autorise ma fille / mon fils (NOM - Prénom).....

à s'inscrire à l'Université de Bourgogne pour l'année 2020/2021.

Le.....

Signature du/des Parent(s) ou du Responsable légal

.....

ETUDIANTS HANDICAPES

Vous envisagez de poursuivre vos études à l'Université de Bourgogne. Vous devez savoir que des dispositions particulières, propres à l'établissement mais aussi réglementaires sont mises en œuvre pour faciliter votre accueil dans les meilleures conditions pédagogiques.

Pour cela, il est nécessaire de compléter la fiche de situation étudiant handicapé - Université de Bourgogne ci-après et de :

- l'adresser **dès que possible** à mission.handicap@u-bourgogne.fr.
- déposer en ligne cette fiche comme vos autres pièces.

ACCUEIL DANS L'ÉTABLISSEMENT

Il est important de vous informer sur les conditions d'accueil dans l'établissement : accessibilité des locaux, aménagements pédagogiques, technologiques et humains (ex : preneurs de notes, secrétaires examens, tutorat pédagogique) informations sur vos droits, démarches, etc...

ATTENTION : POUR INFORMATION ! Le système AVS n'existe plus à l'entrée à l'université (la compensation du handicap est une compensation pédagogique)

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec :

Nadia ARDOIN

Chargée d'accueil de la Mission Handicap

Maison de l'Université - bureau d'accueil R08 - 9, Esplanade Erasme

mission.handicap@u-bourgogne.fr - tél : 03.80.39.69.49

La Mission Handicap met à votre disposition :

- un lieu d'accueil (bureau R08 de la Maison de l'Université),
- une salle spécifique au rez-de-jardin de la BU droit-lettres (espace ergonomique avec : postes de travail adaptés - coin repos - dalle numérique),
- du matériel informatique compensant les handicaps visuel et moteur,
- prêt de portables avec logiciel adapté, prêt de dictaphones.....

Pour résoudre vos problèmes de logement ou de restauration, adressez-vous directement au :

SERVICE SOCIAL DU CROUS

Antenne Montmuzard – 6 B rue du Recteur Bouchard - Dijon

Tél. : 03 80 39 69 36 - tous les jours de 9h à 17h

ORGANISATION DES ÉTUDES

- Des mesures adoptées par l'établissement permettent des aménagements d'études dans la filière de votre choix et la possibilité d'un soutien pédagogique (tutorat).
Prendre contact avec le bureau d'accueil - Tél. : 03 80 39 69 49
- Des dispositions spéciales réglementaires (Circulaire N° 2011-220 du 27/12/2011 parue au BO N°2 du 12 janvier 2012, concernant l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur (utilisation des aides techniques et humaines, installation matérielle dans la salle d'examen, temps majoré, secrétariat, ...) pour les candidats présentant un handicap.

Si vous souhaitez bénéficier de ces dispositions, n'oubliez pas de demander rapidement un rendez-vous DÈS VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE AU :

Centre de Prévention et de Santé Universitaire de Dijon
Campus Montmuzard – 6a, rue du Recteur Bouchard – 21000 DIJON
Tél. : 03 80 39 51 54

Seul le médecin responsable du CPSU pourra vous établir une attestation médicale précisant la(es) disposition(s) spéciale(s) proposée(s) en raison de votre handicap.

ATTENTION ! Votre demande doit être renouvelée au début de chaque année universitaire.

A l'issue de cette visite, remettre votre certificat médical en double exemplaire, l'un à la scolarité de votre UFR, Institut ou École, l'autre à la Mission Handicap.

FICHE DE SITUATION ETUDIANT HANDICAPE - UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Rentrée 2020/2021

Document à compléter et à adresser dès que possible à mission.handicap@u-bourgogne.fr

Après votre inscription en ligne, il convient également de déposer en ligne cette fiche comme vos autres pièces.

COORDONNEES

NOM : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

Tél. personnel : Tél de la famille :

Email :

Nom du Lycée d'origine ou dernier établissement fréquenté :

Adresse du Lycée ou du dernier établissement :

Classe ou formation :

HANDICAP

Compléter selon votre handicap en mettant une croix dans le tableau ci-dessous :

NATURE DU HANDICAP

<input type="checkbox"/> Troubles intellectuels cognitifs (dont autisme)	<input type="checkbox"/> Cécité	<input type="checkbox"/> Plusieurs troubles associés
<input type="checkbox"/> Troubles viscéraux (cardiaques, respiratoires, liés à une pathologie cancéreuse)	<input type="checkbox"/> Autres troubles des fonctions visuelles	<input type="checkbox"/> Autres troubles
<input type="checkbox"/> Troubles psychiques	<input type="checkbox"/> Surdit�e s�ev�ere et profonde	<input type="checkbox"/> Handicap temporaire
<input type="checkbox"/> Troubles moteurs (dont dyspraxie)	<input type="checkbox"/> Autres troubles des fonctions auditives	
<input type="checkbox"/> Trouble langage et de la parole, � cocher :		
<input type="checkbox"/> Dyslexie	<input type="checkbox"/> Dyscalculie	
<input type="checkbox"/> Dysgraphie	<input type="checkbox"/> Dysorthographe	
<input type="checkbox"/> Dysphasie	<input type="checkbox"/> Autre pathologie Dys � pr�eciser :	

B en eficiez-vous actuellement d'un Auxiliaire de Vie Scolaire ? Oui Non

ou d'une autre aide assur ee par un autre professionnel du soin ou de la r e ducation ? Oui Non

si oui, pr ecisez

Utilisez-vous du mat eriel informatique adapt e ? Oui Non

si oui, lequel ?

Avez-vous b en efici e d'un am enagement particulier pour passer le baccalaur eat ou les examens du sup erieur ?

Oui Non Si oui, lequel ? (secr etaire, tiers temps...) :

Votre handicap est-il reconnu aupr es de la MDPH (Maison d epartementale des personnes handicap ees) ? Oui Non

Etudes envisag ees : Indiquer la formation et cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Pr eciser l'ann ee (1 ere, 2 eme, 3 eme ...) – le dipl ome Licence, Master ...) – la mention – le parcours (le cas  ch eant)

Composante :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> ESPE | <input type="checkbox"/> UFR Droit, sciences  conomique et politique |
| <input type="checkbox"/> Dijon <input type="checkbox"/> Auxerre <input type="checkbox"/> Macon <input type="checkbox"/> Nevers | <input type="checkbox"/> UFR Langues et Communication |
| <input type="checkbox"/> IAE | <input type="checkbox"/> UFR Lettres et Philosophie |
| <input type="checkbox"/> Institut Universitaire de la Vigne et du Vin J. Guyot | <input type="checkbox"/> UFR Sant e |
| <input type="checkbox"/> IUT de DIJON | <input type="checkbox"/> UFR Sciences Humaines |
| <input type="checkbox"/> IUT du CREUSOT | <input type="checkbox"/> UFR Sciences et techniques |
| <input type="checkbox"/> IUT de CHALON-SUR-SA ONE | <input type="checkbox"/> UFR Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement |
| <input type="checkbox"/> EAD ou CFOAD | <input type="checkbox"/> UFR Sciences et Techniques des Activit es Physiques et Sportives |

Pour tout Etudiant s'inscrivant à l'UFR STAPS (pour la licence et le DEUST) :

Certificat à faire compléter par votre médecin

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e), Docteur.....

certifie avoir examiné ce jour M / Mme ⁽¹⁾

Né(e) le

et n'avoir pas constaté, ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique de toutes activités sportives.

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) pour faire valoir ce que de droit.

Date :.....

Signature et cachet du Médecin obligatoires

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile